

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/01/2014

Réception par le Prefet : 27/01/2014

Publication : 31/01/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2014-1-4-1

Séance du vendredi 24 janvier 2014

VALIDATION DU PROJET DE SERVICE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE 2014

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L.221-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
- VU l'avis favorable émis par la commission de la Solidarité en date du 2 octobre 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Valide le projet de Service de l'Aide Sociale à l'Enfance 2014,
- Donne délégation à la Commission Permanente pour valider les versions ultérieures du Projet de service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions